

## REBLOZYL® m'a été prescrit

### Coordonnées importantes

Le médecin qui m'a prescrit Reblozyl® :

Nom :

N° tél. professionnel :

Adresse professionnelle :

Si vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Bristol-Myers Squibb au : +33 1 58 83 84 96.



2007-FR-2200054 - NP - Octobre 2022 - ©2022 Bristol-Myers Squibb. Tous droits réservés.

Document diffusé sous  
l'autorité de l'ANSM  
Version 2 - Octobre 2022

Reblozyl®  
(Iuspatercept)

25 mg, 75 mg, poudre pour solution injectable

## CARTE PATIENTE

(Pour les femmes en âge de procréer)  
Gardez cette carte avec vous pendant  
toute la durée du traitement.

 Bristol Myers Squibb™

## INFORMATION PATIENTE

**REBLOZYL® pourrait être nocif pour un bébé à naître.**  
**REBLOZYL® ne doit pas être utilisé pendant la grossesse et au moins 3 mois avant de débuter une grossesse.**



N'utilisez pas REBLOZYL® si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, ou si vous êtes en âge de procréer et que vous n'utilisez pas au moins une méthode de contraception efficace.

- Avant de commencer le traitement par REBLOZYL® :
  1. Parlez avec votre médecin des méthodes de contraception efficaces qui pourraient vous convenir et assurez-vous d'utiliser **au moins un moyen de contraception efficace** pendant le traitement par REBLOZYL® et pendant au moins 3 mois après l'arrêt du traitement par REBLOZYL®.
  2. Un **test de grossesse négatif** vérifié par votre médecin prescripteur est nécessaire pour s'assurer que vous n'êtes pas enceinte.

- Un **test de grossesse** doit être répété à **intervalles adaptés**.
- **Signalez immédiatement à votre médecin toute grossesse suspectée ou confirmée** survenant au cours du traitement et pendant au moins 3 mois suite à l'arrêt du traitement.
- Si **vous planifiez une grossesse**, demandez conseil à votre médecin.

Voir le verso de cette carte comportant les coordonnées de votre médecin prescripteur. Pour plus d'information sur REBLOZYL® et ses effets indésirables, consultez la notice d'information patient de REBLOZYL® sur la base de données publique du médicament sur le site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Ce médicament fait l'objet d'une surveillance renforcée. Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère ou déclarez-le directement sur le portail <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.



Si besoin, vous pouvez obtenir une carte patiente supplémentaire auprès de votre médecin ou consulter le site internet Bristol-Myers Squibb : <https://www.bms.com/fr/our-medicines.html> > à la rubrique Hématologie > REBLOZYL® (luspatercept)